



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Circonscription de  
Châteauneuf en Thymerais**

## Conseil d'école n°2

École : A La Claire Fontaine/ Saint-Aubin-des-Bois

Date et horaires du conseil : Mardi 3 février 2026 18h

Présents et qualité :

Mme CHENESSEAU Marie-Anne Présidente du SIRP

M. RIOLET Pascal : Maire de Fontaine-La-Guyon

Mmes BERNIER, GRASTEAU, JAULNEAU, VASSARD et Mrs BEAUJEAU, COUDERT, FÉREC, HERON, Représentants des parents d'élèves de l'école de Fontaine-La-Guyon

Mmes BEAUGENDRE, BUTHIER, BOUHOURS, GUILLOTIN, POUPARD, ROMANET, TAVARES, FENYI, M. MARTIN, enseignantes et enseignant de l'école de Fontaine-La-Guyon

Absents excusés :

Mme MAERTEN : Inspectrice de l'Éducation Nationale

M. GUESNET Michel Vice-Président du SIRP

Mme GUILLOT, M HONORÉ Représentants des parents d'élèves Fontaine-la-Guyon et Saint-Aubin-des-Bois.

Mr LEROY, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale

### **ORDRE DU JOUR :**

- Actualisation des effectifs
- Actions pédagogiques, éducatives et festives
- Liaisons inter-cycles
- Présentation des résultats des évaluations nationales de mi-CP
- Dispositif d'aide pour les élèves à besoins éducatifs particuliers
- Bilan des exercices sécurité depuis novembre 2025
- Travaux

## Compte-rendu succinct du conseil d'école

### 1/ Actualisation des effectifs 2025-2026

197 élèves

26 PS – Mme ROMANET  
26 PS-MS (10/16) – Mme GUILLOTIN  
25 PS-GS (8/17) – Mme BUTHIER  
26 MS-GS A (16/10) – Mme BEAUGENDRE  
25 MS-GS (11/14) – Mme TAVARES  
22 GS-CP (6/16) – Mme BOUHOURS  
24 CP – M. MARTIN  
23 CE1 – Mme FENYI

La projection des effectifs de l'année prochaine sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école étant donné que les inscriptions et la carte scolaire ne sont pas terminées.

### 2/ Actions pédagogiques, éducatives et festives

100ème jour d'école : 13 avril 2026. Les élèves de CP et CE1 feront une exposition, ils participeront à des ateliers-défis ensemble pour fêter le 100<sup>ème</sup> jour.

#### Parcours artistique et culturel

Participation au projet **Cinématernelle** : l'ensemble des maternelles sont allés en janvier voir une programmation de 5 films courts intitulés « Un petit air de famille ».

Participation au projet **École et cinéma** : Les CP et CE1 ont visionné un film d'animation français : « Le roi et l'oiseau » en décembre. Courant mars ils iront voir « La ruée vers l'or » de Charlie Chaplin.

**Chorale** : projet de spectacle courant avril en deux temps cycle 1 puis cycle 2. Les spectateurs seront limités (2 places par famille et fratrie).

**Exposition arts textiles** : le jeudi 9 ou vendredi 10 avril les classes iront voir une exposition arts textiles contemporains organisée par l'association Fontaine Loisirs Créatifs.

#### « Instant littéraire » à Fontaine-la-Guyon

Toutes les classes ont accueilli Emilie la bibliothécaire pour écouter une lecture sur le thème de la musique en période 2 et sur la danse en période 3.

#### Education physique et sportive

**Rencontre USEP** : les PS-GS et PS-MS et GS de la classe de GS-CP participeront à une rencontre sport collectif avec d'autres écoles le 9 mars (à confirmer) et les CP de la classe de GS-CP ce sera une rencontre athlétisme.

### 3/ Liaisons inter-cycles

**Intégration futurs élèves** : les élèves de CP et CE1 iront une journée à Saint-Aubin-Bois, le matin ils feront un cross et l'après-midi des activités d'intégrations seront organisées.

**Lecture des CM1-CM2** : La classe de CM1-CM2 de Mme Martin va venir faire des ateliers de lecture pour les CP de Monsieur Martin.

**Lecture offerte des nouveaux aux futurs lecteurs** : en période 5 : des élèves de CP prépareront une

lecture d'album pour l'offrir aux GS.

#### **4/ Présentation des résultats des évaluations nationales**

Les CP ont été à nouveau évalués en français et mathématiques. Cet outil donne des indicateurs nationaux et permet d'évaluer les besoins des élèves. Toutes les familles ont été informées des résultats de leur enfant lors d'une rencontre avec l'enseignant.

Point de vigilance

Français :

Comprendre des phrases lues seules

Lire à haute voix des mots ou un texte

Mathématiques :

Résoudre des problèmes

Soustraire

Les points de vigilance sont différents selon les classes.

Ces résultats sont un point d'appui pour la constitution des groupes d'APC, pour la proposition du stage de réussite en avril et pour la mise en place de l'intervention de Séverine Merlé ES-ADP (Enseignant Spécialisé chargé des Aides à Dominante Pédagogique ex-« Maître E ») du RASED ou également des actions individuelles pour certains élèves (PPRE etc).

#### **5/ Actions d'aide et d'accompagnement mises en place**

Nous allons faire une demande auprès de Mme Merlé, maître E, pour un groupe de CP afin de travailler la lecture fluence.

**APC novembre-décembre :**

CP : Déchiffrer des syllabes, des mots. Écrire des syllabes, des mots dictés, distinguer dizaines et unités : **14 élèves**

CE1 : Résolution de problèmes et numération : **5 élèves** - Lecture fluence : **3 élèves**

GS : Principe alphabétique : **6 élèves** - Principe alphabétique et phonologie : **7 élèves** - Résolution de problèmes : **6 élèves**

MS : Langage : **6 élèves**

**APC janvier-février :**

CP : Renforcer la combinatoire, produire et lire des syllabes des mots, comprendre : **5 élèves** - Distinguer dizaines et unités, nombres/calcul mental : **10 élèves**

CE1 : Lecture fluence et compréhension de lecture : **5 élèves**

GS : La rime et le graphisme/écriture : **14 élèves** - Résolution de problèmes : **7 élèves**

MS : Motricité fine : **8 élèves**

#### **6/ Sécurité dans l'école**

3 février PPMS risques-majeurs : confinement dans l'école pour risque de tempête durant 30 minutes. Tout s'est très bien passé.

Exercice d'évacuation incendie prévu avant les vacances de février.

#### **7/ Les travaux**

- Clôture autour de l'école prévue en 2026
- Table cour de récréation : Est-il possible de la mettre au budget ? Réponse positive.
- Tableau : il y a peut-être des tableaux à craies qui ne sont pas utilisés à Saint-Aubin-des-Bois est-il possible d'en installer un dans la cour pour que les élèves puissent écrire dessus ? Le SIRP va demander à Saint-Aubin-des-Bois

### 8/ Questions diverses des parents d'élèves :

*« Bonjour,*

*Je me permets de vous contacter pour vous faire part de mon étonnement depuis la rentrée scolaire, la classe de mon fils de PS mange à 12h45. C'est très tard pour cet âge.*

*À la maison il a faim à partir de 11h45 ce qui est normal à son âge, il trouve très long le temps jusqu'au déjeuner.*

*A l'époque où j'étais à l'école les enfants les plus jeunes mangeaient en premier ! C'est plus logique. De plus, il serait intéressant de revoir la politique zéro goûter le matin.*

*Sous couvert de ne pas faire de différence entre les enfants, vous privez ceux qui auraient la chance d'avoir une collation pour attendre le déjeuner que vous leur imposez d'être très tard.*

*Ce fonctionnement est je trouve très mal pensé.*

*Au lieu de dire "rien pour personne" vous pourriez peut être penser "comment faire pour que tout le monde ait ?" Demander aux familles une contribution pour que la collation soit partagée en classe par exemple .....*

*Parce que sous couvert que des familles soient incapables d'écouter les besoins de leurs enfants, les enfants des familles qui sont conscientes et présentes se trouvent obligés de ne rien avoir alors qu'ils pourraient avoir un goûter. C*

*'est totalement injuste. Surtout dans le contexte où je le rappelle vous les forcez à manger une heure après leur heure normale à 3 ans.*

*Pensez que les enfants se lèvent tôt et ne mangent pas nécessairement une quantité énorme le matin, du moins pas suffisamment pour tenir jusqu'à 12h45.*

*Nous même adultes on apprécie le café ou la pomme de 10h30 pour attendre le déjeuner !!*

*Cela m'énerve beaucoup que mon fils subisse toutes ses matinées parce que d'autres enfants n'auraient pas la chance d'avoir un gâteau. Il n'a rien demandé lui.*

*J'espère que vous pourrez entendre la problématique que je soulève et trouver une solution rapidement.*

*Merci »*

Nous répondons à cette question qui est légitime, toutefois nous tenions à dire que l'équipe a été surprise par la formulation de cette question.

L'horaire du service : Il est conseillé qu'un élève de PS soit couché directement après le repas pour favoriser son bon endormissement. Ils ne peuvent pas être couchés avant 13H20, c'est pourquoi les PS mangent au deuxième service. Nous rappelons que la cantine est un service proposé aux familles et n'est pas obligatoire.

Collation : Les textes disent : *« La collation matinale à l'école n'est ni systématique, ni obligatoire. Elle ne se justifie pas pour les élèves qui ont pris un petit-déjeuner avant de venir à l'école. Les enseignants peuvent cependant en mettre une en place, au moins deux heures avant le déjeuner. Les boissons ou aliments proposés aux élèves permettent une offre alimentaire diversifiée en privilégiant l'eau, les jus de fruit sans addition de sucre, le lait ou les produits laitiers demi-écrémés, le pain, les céréales non sucrées. »*

L'école commence à 8h50 (horaire plus tardif qu'en centre-ville), les élèves peuvent donc

tous prendre un petit-déjeuner ou une collation avant d'entrée à l'école.

Pour les enfants allant à la garderie le matin, les PEP acceptent que l'enfant prenne son petit déjeuner le matin en arrivant à la garderie.

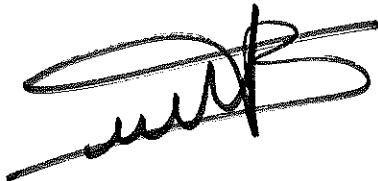
De plus, les jours où il y a des goûters d'anniversaire dans les classes, le personnel de cantine a remarqué que les enfants mangent peu voir pas le midi.

Enfin les élèves peuvent boire de l'eau comme ils le désirent en classe (gourde ou verre d'eau).

Date : 3 février 2026

Nom et signature du Secrétaire de séance :

Marie Buthier



Nom et signature des directrices

Présidentes de séance :

Bouhours Camille



Un exemplaire pour le registre de l'école

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil

**Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 5 février 2026**